

COMMUNE DE OUERRE

Département d'Eure-et-Loir

Arrondissement : DREUX

Compte rendu de la séance du mardi 8 avril 2025

Etaient Présents : Madame Clémentine FISSON, Madame Martine MAILLARD, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN, Madame Marianne BERTHERAT, Madame Aurélie DUMONT, Monsieur Matthieu FOURAGE, Monsieur Emmanuel GATEAU, Madame Gaëlle JOUET, Monsieur Patrick VASSEUR

Etaient absents : Madame Prune BULKA, Madame Sonia HENRY, Monsieur Pascal OUDET

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick VASSEUR

Début de séance : 19 heures

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 février 2025 a été approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

DE 2025 012 : Vote du compte administratif 2024, compte de gestion 2024 et affectation des résultats 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Emmanuel GATEAU délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par La Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement	426 527,29 €	515 964,73 €	89 437,44 €
Investissement	283 058,03 €	107 089,36 €	-175 968,67 €
Total	709 585,32 €	623 054,09 €	-86 531,23 €

Résultat de clôture 2024

	Résultat de clôture 2023	Résultat exercice 2024	Résultat de clôture
Fonctionnement	531 935,22 €	89 437,44 €	621 372,66 €
Investissement	44 470,43 €	-175 968,67 €	-131 498,24 €
Total	576 405,65 €	-86 531,23 €	489 874,42 €

Reste à réaliser 2024

Dépenses	Recettes
102 280,00 €	0,00 €

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

387 594.42€	Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
--------------------	--

6. Décide d'affecter comme suit le déficit d'investissement

131 498.24€	Au compte 001 (Solde d'exécution section investissement)
--------------------	--

7. Décide d'affecter au compte 1068

233 778.24€	Au compte 1068 (Affectation du résultat)
--------------------	--

DE 2025 007 : Vote des taux d'imposition 2025

Mme la Maire soumet aux membres du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 fourni par l'administration fiscale :

- Taxe foncière (bâti) : 37,82%
- Taxe foncière (non bâti) : 36,77%
- Taxe d'habitation : 10.20%

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré,

- Décide de ne pas augmenter les taux.

Les taux votés pour 2025 sont

- o Taxe foncière (bâti) : 37,82%
- o Taxe foncière (non bâti) : 36,77%
- o Taxe d'habitation : 10.20%

DE 2025 008 : Vote du budget primitif 2025

Mme la Maire présente au conseil municipal le projet du budget primitif préparé par la commission « finances ».

Le budget primitif est voté à l'unanimité pour

- **422 112.00€** en dépense de fonctionnement
- **887 840.42€** en recette de fonctionnement
- **397 464.69€** en dépenses et recettes d'investissement

DE 2025 009 : Demande de fonds de concours de l'Agglo du Pays de Dreux pour la rénovation du réseau éclairage public

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de continuation de rénovation de l'éclairage public.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 45 664.00€ pour la tranche 2.

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible au fonds de concours de l'Agglomération de Dreux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Adopte** le plan de financement ci-dessous

	Montant Prévisionnel	Répartition
Coût prévisionnel du projet	45 664.00 €	100.00%
Subvention SIE ELY	24 000,00 €	52.60%
Fonds concours communautaire	10 831,00 €	23.00%
Auto-financement à la charge de la commune	10 833,00 €	24.00%

- **Sollicite** une subvention de 10 831€ au titre du fonds de concours auprès de l'Agglomération de Dreux, correspondant à 23.7% du montant du projet
- **Charge** Madame la Maire de toutes les formalités

DE 2025 010 : Demande de subvention auprès du SIE-ELY pour les travaux de rénovation de l'éclairage public : phase 2

Vu la délibération DE 2024 017 approuvant le projet de rénovation de l'éclairage public en date du 12 septembre 2024.

Mme la Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Fond de Concours pour la phase 2025

Elle précise que dans le cadre du Fond de Concours pour la rénovation de l'éclairage public, la commune de Ouerre peut bénéficier d'une subvention maximum de 24 000€

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	H. T
Devis VIALUM phase 2025	45 664.00€	54 796.80€	Fonds concours communautaire	10 831.00€
			SIE – ELY Fonds de concours	24 000.00€
			Autofinancement	10 833.00€
<i>Total</i>	45 664.00€	54 796.80€	<i>Total</i>	45 664.00€

Mme la Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention d'un montant de 24 000€, dans le cadre du Fond de Concours pour la rénovation de l'éclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- sollicite une subvention d'un montant de 24 000€, dans le cadre du Fonds de Concours pour les travaux de rénovation de l'éclairage public.
- autorise Mme la Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h00

Prochaine réunion de Conseil prévue jeudi 15 mai 2025 à 19h

Madame la Maire
Clémentine FISSON

Le Secrétaire de séance
Monsieur Patrick VASSEUR